

Section des bibliothèques universitaires et autres bibliothèques de recherche

par Élisabeth Lemau*

Atelier organisé le 4 septembre sur le « financement et la prévision budgétaire des BU en période de changement ».

La Section des BU de l'IFLA avait choisi le thème du « financement et des mécanismes d'élaboration et de prévision budgétaire dans les BU » pour sa session plénière et pour l'atelier du jeudi 4.

I — Présentation générale et objectifs de l'atelier

L'objectif de l'atelier était de construire un scénario permettant d'identifier et de classer les variables capables de conduire à une prise de décision dans le futur, d'identifier les bons ou les mauvais futurs de façon à minimiser les risques comme l'a dit, en introduction, Alex Byrne (Australie). Comme chaque année, l'atelier a été organisé en petits groupes, dont les différentes discussions et résultats devaient servir de base à une discussion plénière en fin de journée.

L'atelier, qui a réuni une quarantaine de participants, a été introduit par Alex Byrne, nouveau Président du Comité Permanent. Ensuite, Sue Mc Knight (Australie) a présenté les facteurs clés du changement en insistant sur le contexte actuel de fonctionnement des universités et les concepts essentiels qui sous-tendent leur évolution :

- Les universités doivent faire face aux changements introduits par les nouvelles technologies
- L'environnement de l'enseignement et de la recherche subit de profonds changements sous l'influence de la globalisation de l'éducation et de la massification de l'enseignement supérieur, de l'hétérogénéité de la population étudiante, du rôle

croissant des organisations patronales et professionnelles.

- L'orientation professionnelle prend de plus en plus le pas sur le théorique : une collaboration s'instaure entre les fournisseurs et les chercheurs, dans un environnement de relations industrielles de plus en plus marqué.

- L'environnement financier des universités se modifie lui aussi par le paiement des services qui s'oppose de plus en plus aux services gratuits. On passe d'une situation de lecteur à une situation de client.

- L'environnement des nouvelles technologies affecte profondément la vie des universités et des bibliothèques : rapidité du changement, flexibilité importante en matière de fourniture de documents et de communications. L'accès à l'information devient primordial face à la propriété de l'information ; les aspects liés au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle sont essentiels dans cette évolution.

II — Le financement ou comment obtenir de l'argent ?

- par la recherche de financements, de subventions et de nouveaux revenus, tels que ceux liés aux services payants ou aux droits des étudiants,

- par des subventions sous forme de biens d'équipement,

- par le développement des ressources propres de la BU :

- service de prêt

- fourniture des documents et prêts entre bibliothèques

- services de conseil

- organisation de conférences

- ventes de publications et de produits tels que des cédéroms de catalogues.

Un autre aspect de recherche de financement est lié, surtout dans les pays anglosaxons, à la politique de collecte de fonds et de parrainages par des amis de la bibliothèque, d'anciens étudiants, des généreux donateurs, de sociétés philanthropiques, de donations et de legs, de collaboration publique/privée.

Enfin, un dernier aspect de recherche de financement réside dans la collaboration et le partage des coûts, particulièrement, dans le domaine du développement des collections par des accords de réciprocité et des politiques de coopération, la mise en place de consortiums.

III — La politique budgétaire en période de changement ?

Ses caractéristiques principales sont d'être

- une politique à long terme et soutenue,
- transparente et facile d'accès.

Cette politique de prévision budgétaire doit concerner : le coût des services, celui des personnels (l'emploi de personnels titulaires, contractuels ou temporaires), celui de la formation et du développement du personnel, la politique salariale, les coûts d'infrastructure, de maintenance, d'équipement, des bâtiments, des matériels informatiques.

Elle doit prendre en compte des considérations fiscales telles que le taux de change, le taux d'inflation, l'escalade des prix.

Établir une politique budgétaire consiste aussi à savoir comment procéder à des

* Bibliothèque de l'université de Rennes-II.

coupes budgétaires.

Conclusion

Cet atelier qui a duré une journée a permis beaucoup d'échanges. S'il a permis de

constater des réalités différentes selon les pays, il a aussi permis d'aboutir à un constat unique : avec la mondialisation des échanges et l'importance de l'économie, toutes les bibliothèques universitaires sont confrontées aux mêmes défis de change-

ment et de transformation rapide de l'enseignement qui les obligent à repenser complètement leur organisation, leur mode de financement, le recrutement de leurs personnels.